



ASSEMBLÉE NATIONALE

8ème législature

Defense et usage

Question écrite n° 35977

Texte de la question

M Marcel Wacheux attire l'attention de Mme le secretaire d'Etat aupres du Premier ministre, charge de la francophonie, sur l'usage du francais dans les industries de la langue. Le langage naturel est devenu une des composantes prioritaires de tous les programmes de recherche sur l'intelligence artificielle. En effet, les industries de la langue conçoivent, fabriquent et commercialisent des automates qui utilisent et interpretent le langage humain. Dans ce domaine, comme dans celui des industries informatiques, la predominance de l'anglo-americain apparait comme une realite. Compte tenu des enjeux economiques et culturels que represente pour la communaute francaise le developpement des secteurs qui seront appeles a utiliser le langage naturel dans un avenir proche, le maintien de la langue francaise comme outil de communication dans les applications de l'intelligence artificielle semble revetir une importance capitale. Il lui demande en consequence les mesures qu'elle envisage de prendre pour etendre l'utilisation du francais dans les industries de la langue.

Texte de la réponse

Reponse. - Mme le secretaire d'Etat aupres du Premier ministre charge de la francophonie remercie l'honorable parlementaire de l'interet qu'il porte aux applications industrielles du traitement de la langue par les machines, a la place que la langue francaise doit y tenir et aux enjeux economiques, technologiques, sociaux et culturels que revetent ces applications industrielles. Elles rappelle a l'honorable parlementaire que le sommet des chefs d'Etat et de gouvernement ayant en commun l'usage de la langue francaise a confie a la France la responsabilite du reseau des industries de la langue. L'importance de cette mission ne lui a pas echappe. Afin d'eclairer les choix, elle a demande fin 1986 que soit conduite une etude d'envergure sur les terrains, les concepts, les produits et les marches lies aux industries de la langue. Ce qui a ete fait, avant le second sommet, a la satisfaction des partenaires francais et etrangers. Elle a attire l'attention de M le ministre de l'industrie, de M le ministre de l'enseignement superieur et de la recherche et de M le ministre de la cooperation sur la necessite d'un programme francais en ce domaine. En application de la decision des chefs d'Etat intervenue au dernier sommet de Quebec, la France a cree un observatoire francais des industries de la langue, a vocation nationale et internationale. A l'incitation des responsables francais du reseau francophone industries de la langue, le Canada, le Quebec et la Belgique se preparent chacun a en installer un. Ainsi se mettent en place une concertation et une coordination des pays interesses au developpement de la langue francaise dans le domaine releve par l'honorable parlementaire. Un programme d'action dans les principaux secteurs concernes sera examine sous peu.

Données clés

Auteur : [M. Wacheux Marcel](#)

Circonscription : - SOC

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 35977

Rubrique : Francais: langue

Ministère interrogé : francophonie
Ministère attributaire : francophonie

Date(s) clé(e)s

Question publiée le : 1er février 1988, page 418

Réponse publiée le : 14 mars 1988, page 1178